

Auxiliaire assistante d'enseignement : Héroïse Varin

I BUT DU COURS

Qu'est ce que *la santé* aujourd'hui? Face aux innovations techniques et biomédicales, peut-on encore retenir la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a énoncé dans son préambule de 1946 que « La santé est un état de complet de bien-être physique et mental et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » ?

À partir de cet état de santé « complet » dont la valeur sous-jacente est le bonheur individuel, bien d'autres définitions ont été proposées depuis. La définition inscrite dans la Loi sur la santé et les services sociaux du Québec met l'accent sur la valeur du « bien-être individuel » dans la société : « ... la présente loi a pour but le maintien et l'amélioration de la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie » (Partie 1, titre 1).

Déjà dans cette définition, on saisit la nouvelle dimension de la santé : l'*amélioration* qui va au delà de ce que la médecine avait traditionnellement posé comme son but : *soulager la souffrance due à la maladie et lutter contre la mort*. Dans cette perspective, la médecine avait établi depuis le XIXe siècle, différents critères pour définir le concept de maladie et circonscrire ses interventions : le normal et le pathologique, le thérapeutique et le non-thérapeutique.

Or ces frontières s'estompent dans la biomédecine contemporaine, les nouveaux médicaments et technologies peuvent être utilisés non seulement pour soigner le malade mais aussi pour améliorer certaines capacités humaines. Les technologies d'amélioration - l'anthropotechnie – touchent à peu près tous les domaines de la biomédecine et les recherches biomédicales de pointe : 1) la médecine personnalisée avec ses tests génétiques de prédisposition aux maladies, 2) la modification des fonctions cognitives et émotionnelles par des médicaments (Prozac, Ritaline) ou des stimulations neuronales, 3) l'amélioration pharmacologique des performances sportives ou de l'apparence physique par la chirurgie plastique, 4) l'augmentation de la durée de vie humaine avec la médecine régénérative, etc. Au plan des valeurs, cette visée améliorative pose un nouvel impératif centré sur l'individu : « better than well » (être mieux que bien) qui se conjugue avec l'objectif de performance économique sur fond de darwinisme social. Cette valeur attribuée à l'amélioration des performances humaines s'inscrit aussi dans un discours « post-humaniste » qui se construit dans un rapport ambivalent entre l'humain, la machine et le robot.

Or à cette *biomédecine améliorative et robotisée* centrée sur l'individu, d'autres courants, souvent issus de la santé publique, proposent une autre définition de la santé qui inclut les facteurs de l'environnement externe à l'individu. La *santé environnementale* porte sur les pratiques ayant pour but de maîtriser les dangers ou les risques qui portent atteintes à la santé et à la qualité de vie des populations. Ces dangers et risques liés à l'environnement peuvent être de nature biologique (toxines microbiennes, contamination de l'eau, prions animaux), chimique (DTT perturbateurs endocriniens) ou physique (radioactivité, changements

climatiques), qu'ils soient d'origine naturelle ou des milieux urbain, industriel, agricole, etc. Ces dangers affectent la qualité de l'air, de l'eau, de l'alimentation et ont des incidences sur la santé des populations. Au plan éthique, la santé environnementale va donc se décliner sur des principes de prévention et de précaution, d'évaluation des risques et des bénéfices. Cependant cette conception de la santé conçoit l'environnement avant tout comme menaçant.

Comment alors changer de perspective pour concevoir la santé en relation avec les dynamiques de l'environnement comme par exemple les changements climatiques qui exigent des formes d'adaptation dans notre façon de vivre et d'habiter la terre ? Nous explorerons le concept de santé écologique reposant sur les bases scientifiques de l'écologie, et incluant une conception de l'être humain en relation dynamique et harmonieuse avec l'environnement naturel et les milieux artificiels.

Le cours a pour objectif d'examiner ces trois grandes conceptions plus ou moins contradictoires de la santé humaine : la santé définie par le pathologique, la santé améliorative construite par les normes socio-économiques et la santé écologique ou comment habiter la Terre. Cette analyse se fera à partir de problèmes concrets liés aux pratiques professionnelles et aux innovations en recherche biomédicale afin de dégager les enjeux éthiques et les conceptions de la personne humaine sous-jacentes.

Problèmes pratiques abordés :

- 1) La différence entre le normal et le pathologique.
- 2) La construction de la norme médicale et sociale à partir du concept de santé.
- 3) Les cellules-souches embryonnaires et la médecine régénérative. Le statut moral de l'embryon humain.
- 4) Les tests génétiques dans la pratique médicale.
- 5) L'animal de laboratoire. La transformation du vivant.
- 6) L'eau et les enjeux sanitaires, médicaux et environnementaux.
- 7) Indicateurs de santé publique et discrimination environnementale.

Thèmes éthiques et philosophiques abordés à partir des problèmes pratiques :

- 1) Définition de la santé : le critère du thérapeutique et la définition de la maladie.
- 2) Conceptions du corps humain : d'Aristote, au dualisme de Descartes à la phénoménologie de Merleau-Ponty, au cyborg de Donna Haraway.
- 3) Qu'est ce que la vie? Complexité moléculaire de la matière ou propriétés émergentes du vivant. Le scientisme et le réductionnisme génétique.
- 4) Le statut de l'animal. La différence animal/humain.
- 5) L'anthropotechnie : quand la médecine devient technique d'amélioration du corps et de l'esprit humain.
- 6) Le rêve de l'immortalité et le post-humanisme. L'analogie avec la machine. Le monde des robots et le monde humain.
- 7) La santé-écologique : de l'interdépendance, des modes relationnels et des milieux naturels et humains.
- 8) Les formes de régulation sociale de l'innovation et de la recherche biomédicale.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance :

- a. Introduire aux grandes thématiques et conceptions de l'éthique liées à la santé et à l'environnement.
- b. Introduire aux concepts et courants philosophiques liés aux trois conceptions de la santé (le pathologique, l'amélioratif, et l'environnement)
- c. Se familiariser avec le vocabulaire et les méthodes d'analyse en éthique biomédicale et environnementale.
- d. Connaître les grandes problématiques éthiques contemporaines dans le champ de la biomédecine.

Objectifs d'habiletés intellectuelles :

- a. Développer les capacités des étudiants à identifier et à analyser les questions d'éthique.
- b. Favoriser le développement d'une pensée critique par l'argumentation autant au plan individuel qu'en groupe.
- c. Développer l'habileté à analyser les liens entre la pratique scientifique (professionnelle) et la responsabilité citoyenne.

III HISTORIQUE DU COURS ÉTHIQUE ET SCIENCES BIOLOGIQUES : DEUX NOUVEAUX COURS EN 2014

Le cours PHI 21336 Éthique et sciences biologiques a été scindé en deux cours en 2014 à cause du nombre toujours croissant d'étudiants qui, ces dernières années, dépassait 180 étudiants.

Deux nouveaux cours ont été créés : **PHI-2140 Éthique et sciences biologiques, volet biomédical**, donné chaque session d'automne et **PHI-2141 Éthique et sciences biologiques, volet environnemental**, donné chaque session d'hiver.

Pour répondre à la diversité des étudiants, le cours Éthique et sciences biologiques se donne maintenant en deux versions *complémentaires*, l'une portant sur les problématiques biomédicales, l'autre sur les enjeux environnementaux. Les contenus des deux cours sont différents et complémentaires. Ils reposent sur la même approche d'éthique pratique, utilisant des cas pratiques en lien avec des éléments théoriques en philosophie.

Le cours PHI-2140 Éthique et sciences biologiques, volet biomédical, s'adresse donc d'abord aux étudiants qui s'engagent dans les professions liées aux sciences biomédicales. Les étudiants en microbiologie, biologie, bio-informatique, et plus largement en sciences biomédicales, sont donc particulièrement concernés par ce cours.

Ce cours est également ouvert aux étudiants de philosophie qui cherchent à acquérir des connaissances pratiques sur les enjeux de la biomédecine contemporaine. Les étudiants de droit, de sociologie, d'anthropologie sont également les bienvenus. Dans une classe, la diversité des points de vue est toujours enrichissante.

Le contingentement relatif est actuellement situé à 70 étudiants.

IV CONTENU

Jeudi 7 septembre 2017 :

Introduction :

Qu'est-ce que l'éthique?

Qu'est-ce que la santé? Trois conceptions de santé : la santé définie par le pathologique, la santé améliorative et la santé environnementale.

Jeudi 14 septembre 2017 :

Les valeurs. Santé, normes et valeurs.

Distinctions : santé et maladie; normal et pathologique; thérapeutique et recherche; décision clinique et relation de soins.

Cas pratique en classe

Jeudi 21 septembre 2017 :

Problématique pratique : Les tests génétiques dans la pratique de soins

Conférencière invitée : Dre Josée-Anne GAGNON (pédiatre-intensiviste, CHUL)

Analyse éthique : Le critère du thérapeutique, le normal comme construit social et la définition de l'amélioration.

Jeudi 28 septembre 2017:

La construction de la norme médicale et sociale à partir du concept de santé. La définition de l'OMS.

Évaluation en classe (10%)

Jeudi 5 octobre 2017 :

Problématique pratique : Les cellules-souches embryonnaires et la médecine régénérative

Conférencière invitée : Dre Julie FRADETTE, Chercheure, Centre de recherche en organogénèse expérimentale de l'Université Laval / LOEX

Analyse éthique : Quelle conception de la personne humaine? Le statut moral de l'embryon humain

Jeudi 12 octobre 2017 :

L'amélioration, l'anthropotechnie et le post-humanisme
Le refus de la condition humaine en biomédecine
Discussion de groupe

Analyse éthique : conceptions du corps humain et anthropotechnie.

Jeudi 19 octobre 2017:

Retour sur le post-humanisme et synthèse théorique sur le concept de santé.
Différentes approches en médecine : La médecine traditionnelle et la philosophie du soin.

Jeudi 26 octobre 2017:

L'animal : de la production à la valeur intrinsèque. Transformer le vivant.
Le statut de l'animal (de laboratoire, domestique, sauvage).

Évaluation en classe (10%)

Jeudi 2 novembre 2017: Semaine de lecture

Jeudi 9 novembre 2017:

Patrimoine génétique et environnement
Problématique pratique : Épigénétique et environnement : le cas de l'obésité
Conférencière invitée : Lyne LÉTOURNEAU. Professeure agrégée au département des sciences animales de l'Université Laval

Analyse éthique : le concept de milieu : nature et culture. La santé environnementale.

Jeudi 16 novembre 2017:

Santé et environnement : habiter un milieu de vie.
Problématique pratique : Indicateurs de santé publique et discrimination environnementale.
Conférencière invitée : Dre Shelley-Rose HYPPOLITE. Direction régionale de la santé publique, Ministère de la santé et des services sociaux.

Analyse éthique : la justice environnementale

---Travail de groupe à rendre---

Jeudi 23 novembre 2017 :

La santé écologique : les impacts des changements climatiques sur la santé humaine et de l'environnement. La diversité comme principe éthique (diversité biologique et diversité culturelle).

De la biologie moléculaire à l'écologie : penser les relations et leurs dynamiques.

La proposition de la Deep Ecology de Arne Naess

Jeudi 30 novembre 2017 :

L'exemple de l'eau : enjeu de santé publique et d'environnement

Problématique pratique : Offre et demande de l'eau. Quelques principes hydrologiques de base. Aspects sanitaires, santé et objectifs du développement durable.

Conférencier invité : Pr. François ANCTIL, département de génie civil et génie des eaux, faculté des sciences et génie.

Analyse éthique : Qu'est-ce que la vie? Le scientisme.

Jeudi 7 décembre 2017 :

Conclusion / Révision

Quelle conception de la santé? Vers une santé écologique : quelles valeurs promouvoir?

Jeudi 14 décembre :

---Date limite de remise de l'examen maison---

V. FORMULE PÉDAGOGIQUE

Conférences d'experts, cours magistraux et deux ateliers de discussion sur un cas pratique en classe.

VI. LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGÉRÉES

Lecture obligatoire : différents textes se rapportant aux thèmes du cours seront proposés aux étudiants. Ils auront un à trois textes à lire par semaine.

Lectures suggérées : des bibliographies complémentaires seront fournies au fur et à mesure du cours.

VII. MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1) **Un travail en groupe de 2 personnes** sur un sujet à choisir parmi les thèmes suivants : Le dépistage prénatal de la trisomie 21; l'utilisation des nanorobots dans le traitement du cancer; la réglementation liée aux perturbateurs endocriniens; l'utilisation de la robotique aux jeux paralympiques.
Les noms de l'équipe et le sujet choisis doivent être soumis à la professeure en début de session au plus tard le **28 septembre**. Les précisions d'objectifs et présentation du travail seront expliquées en classe (**35%**). Le travail est à rendre le **17 novembre 2016** au début du cours.
- 2) **2 courtes évaluations en classe portant sur les lectures ou un cas pratique** :
Il s'agit d'une question courte et précise sur une des lectures ou dans le cadre d'une analyse de cas pratique, à répondre sur une page. L'évaluation dure environ 20mn et l'étudiant a droit aux textes et à ses notes de cours. Les évaluations auront lieu les 28 septembre et 26 octobre 2017. Il y aura 2 évaluations **2 X 10% = 20%**.
- 3) **Un examen maison** sur l'ensemble de la matière vue en cours (**45%**). Les questions à développement court seront données le 7 décembre en classe. L'examen est à rendre au plus tard le **14 décembre 2017** au secrétariat de la faculté de philosophie (pavillon F-A Savard, 4^e étage).

Critères généraux d'évaluation:

- . Compréhension de la matière du cours et des lectures.
- . Qualité de l'argumentation (logique, cohérence)
- . Structure et présentation logique des idées.
- . Qualité du français (orthographe et syntaxe).
- . Il va de soi que le plagiat est interdit.
- . Pour ces deux derniers points, l'étudiant consultera les politiques de la Faculté de philosophie et le *Règlement des études*.
- . La grille d'évaluation utilisée est celle qui a cours au département de microbiologie et de biochimie.

Étudiants ayant un handicap :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>